

Le contrat AMAP

Le présent contrat est passé entre le mangeurs ou les mangeurs (dans le cas d'un panier partagé), appelés "**amapiens**", et le **producteur Eric SOUFFLEUX** pour l'approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes certifié BIO (contrôlé par ECOCERT), pendant une saison de 6 mois, dans le cadre d'une **AMAP** (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ou aussi Aide au Maintien d'une Agriculture de Proximité). Une AMAP est un contrat entre 1 mangeur (et sa famille) et 1 paysan avec un lieu de distribution commun à plusieurs mangeurs

Chaque amapien s'engage par un contrat direct avec le producteur à **payer à l'avance** la fourniture de sa production légumière et à en prendre livraison chaque semaine. La récolte étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser un panier non retiré. En cas d'absence, il appartient à l'amapien de faire retirer son panier par un tiers.

Exceptionnellement le panier peut être retiré à la ferme le lendemain si je suis prévenu au plus tard à 19h le jour de la distribution au **06 04 45 14 10**. Sans nouvelles de votre part, le contenu du panier risque d'être légué.

Lieux et horaires des distributions

Les distributions des légumes ont lieu le **LUNDI** à la Mouraudière à St Père en Retz, le **JEUDI** près de la brasserie « Le Ponton » située dans une alvéole de l'ancienne base sous marine à St Nazaire. Toutes les distributions se déroulent de **17h30 à 20h**. Pour la distribution du lundi, les paniers peuvent être retirés au delà de 20 h et tout le mardi dans le hangar de la ferme.

La permanence à l'AMAP ou l'atelier pédagogique à la ferme

Durant la saison, chaque amapien doit effectuer au moins **1 permanence** pour aider le producteur sur le lieu de distribution à partir de **17 h** et jusqu'à **20h**. (En général, la permanence s'arrête vers 19h30.) Donner un coup de main à l'occasion des distributions de légumes est un acte important de soutien à l'agriculture locale. C'est vraiment ce qui nous permet de parler d'économie sociale et solidaire. Il n'est pas question que d'argent, il faut aussi donner de son temps, pour qu'en échange vous puissiez bénéficier de produits de qualité à des prix modérés.

Si l'amapien ne peut pas effectuer cette permanence pour des raisons de contraintes horaires, il est possible de remplacer cette permanence par **une demi journée d'ateliers pédagogiques** à la ferme pour accompagner le maraîcher dans ses travaux. C'est l'occasion d'approfondir sa connaissance et sa pratique du travail de la terre. Cette demi journée peut s'effectuer à tous moments en fonction de vos disponibilités.

Le choix de la taille du panier ou de la part de récolte

Les amapiens ont le choix entre trois tailles de panier : **11, 16 et 24 euros**. Pour se nourrir toute la semaine, il faut compter en moyenne 7 euros de légumes par semaine et par personne en automne/hiver et plus de 10 euros au printemps/été. La répartition des légumes entre les différentes tailles de panier se fait en fonction de ce qui est disponible le jour de la récolte. Le panier à 24 euros est le plus copieux et aussi le plus diversifié. Les paniers à 11 et 16 euros permettent de disposer des légumes les plus faciles à produire pour la saison. En général, il y a 4 à 5 légumes différents dans le panier à **11 euros**, 5 à 7 légumes différents dans le panier à **16 euros** et 7 à 10 légumes différents dans le panier à **24 euros**.

Les amapiens qui hésitent entre deux tailles de panier peuvent opter pour une **formule « mixte »** où une partie de la saison se fera avec des paniers d'une certaine taille et l'autre partie de la saison avec des paniers d'une autre taille. Pour simplifier cette option, je demande à ceux que cela intéresse de raisonner par mois. Par exemple un amapien peut prendre un panier à 16 euros en avril, mai et juin; et passer à 24 euros de juillet à septembre. Je précise cela car j'imprime les listes d'émargement en début de mois et cela n'est pas commode quand un amapien passe d'une taille de panier à l'autre en cours de mois.

Comment est fixé le contenu des paniers ?

Compte tenu du fait que chaque amapien peut enlever jusqu'à 3 livraisons dans la saison et qu'il y a trois tailles de panier, je suis obligé de fixer le contenu des paniers en tenant compte de prix d'objectif, de manière à garantir leur valeur. Ces prix sont différents des prix de marché (Ils n'évoluent pas au grès des contraintes climatiques ou commerciales comme c'est le cas dans les autres systèmes de distribution.) et ils permettent à la ferme d'exister. Cette **liste de prix figure sur le site internet de la ferme**, et est disponible sous forme **papier** à chaque distribution. La valeur des paniers sera la plus **régulière** possible tout au long de la saison.

Quelques légumes peuvent être achetés au détail.

Étant donné qu'il est difficile d'ajuster exactement la production avec le nombre de paniers, j'implante toujours davantage au jardin que ce qu'il est nécessaire pour remplir les paniers. J'offre la possibilité aux amapiens de m'acheter en plus des légumes que je juge excédentaires, ou que je produis en trop petite quantité pour les répartir dans les paniers.

Pendant la période automne/hiver (de septembre jusqu'à fin avril), les amapiens peuvent acheter des légumes de garde (oignons, échalotes, courges, pommes de terre, carottes et betteraves). Pendant la période chaude, les amapiens pourront acheter les toutes premières productions des fruits rouges (framboises, cassis, groseilles), des excédents de fraises, de tomates, de courgettes et aussi régulièrement des oignons, des échalotes et des herbes aromatiques spécifiques (menthe, sauge, thym...).

Le nombre de légumes proposés en surplus est volontairement limité car l'essentiel de notre activité est tournée vers la constitution des paniers réguliers. Ceci vous assurera que tous les légumes sont bien issus de la ferme et vous apportera davantage de souplesse par rapport à vos besoins.

Un point important, des personnes non régulières peuvent venir acheter des légumes au détail. Il faut faire de la publicité autour de vous car cela est nouveau depuis mon installation en 2009. Beaucoup de gens connaissent la ferme des colibris comme étant une ferme exclusivement consacrée aux AMAPs. Ce n'est désormais plus le cas. En plus des deux grands rendez vous des AMAPs le lundi et le jeudi, j'alimente désormais deux restaurants et j'envisage de vendre sur un marché de plein vent (probablement st michel chef chef).

Cependant, avec le principe de la vente des légumes au détail, les « clients » qui viendraient en fin de vente n'auront plus le choix autant que ceux qui arrivent en début de vente.

Un maraîcher a pour vocation d'amener dans les cuisines des légumes verts, frais. Ce sont ces légumes qui alimenteront en priorité les paniers car je ne souhaite prendre aucun risque avec leur commercialisation étant donné qu'ils ont la date limite de consommation la plus courte. Ces légumes frais seront relativement marginaux dans ce qui sera proposé dans la vente au détail.

Enfin, il y aura une petite différence de prix unitaire des légumes vendus au détail par rapport à ceux proposés dans les paniers. Les prix d'objectif des légumes AMAP seront plus bas que les légumes vendus au détail. Les prix de ces derniers se rapprocheront de ce qui se fait en vente directe sur les marchés.

Tout ceci doit vous inciter à rester dans le principe de fonctionnement de l'AMAP. La vente additionnelle de légumes au détail offre une souplesse supplémentaire autant pour les amapiens que pour les non amapiens.

Le site internet de la ferme

Le site internet de la ferme se nomme **www.lafermedescolibris.net**. Sur ce site, vous pourrez retrouver l'historique de mon installation, des photos, les contenus des paniers des saisons précédentes, les contrats, la notice explicative, la liste des prix de mes légumes...

J'espère que la ferme continuera de vivre et de nourrir le maximum de personnes avec des légumes d'une excellente qualité gustative, produits sans pesticides, sans engrais de synthèse et pour la plupart d'entre eux avec le concours de la traction équine.

Votre producteur Eric SOUFFLEUX et ses compagnons à sabots Sirius (19/05/2006) et Oslanne (21/04/2002) Et aussi pour cette saison Baptise (salarié à plein temps), Romain (salarié à mi temps) et Eden (spectatrice).